

# Un CCPN vivant, pour un Service Public vivant.

43/45 rue de Javel  
75015 PARIS

☎ 01 44 37 00 30

Fax 01 44 37 00 40

✉ [syndicat.snu@anpe.fr](mailto:syndicat.snu@anpe.fr)

<http://www.snuanpe.org>

- ❑ **Au CCPN de vendredi 12 septembre** la DG avait prévu de nous informer (et non de donner un avis, faut quand même pas exagérer !) sur différents sujets, et non des moindres, puisqu'il s'agissait entre autres de discuter de l'évolution et du déploiement des PST et du système de management qualité volet demande.
- ❑ Toutes les Organisations Syndicales ont à travers leurs déclarations préalables demandé à aborder d'autres sujets et en particulier **la demande d'ouverture de négociations immédiates sur les salaires et la nécessité de discuter des impacts de l'offre de service de la nouvelle institution** (que nous avons découverte dans la presse !).
- ❑ Le CCPN reste une instance obligatoire de consultation et le lieu officiel où les représentants du personnel peuvent exprimer leurs revendications. **Le contexte de la fusion ne doit pas faire disparaître cette instance avant même la fin de l'ANPE.**
- ❑ Après une suspension de séance à l'initiative de la CFDT, **l'intersyndicale a bien constaté unanimement son désaccord avec la DG** qui

n'avait rien à répondre sur les questions posées par les interventions préalables.

Dans un second temps, **le SNU a déploré le refus des autres syndicats de rédiger une déclaration commune et un communiqué de presse** qui pourtant aurait donné plus de poids à nos différentes revendications. Pour le SNU, nous déplorons cette désunion et le départ rapide de toutes les Organisations Syndicales juste après la reprise du CCPN.

- ❑ Cette instance doit pouvoir se tenir, pas à n'importe quel prix certes et nous avons démontré à d'autres moments notre capacité à la boycotter. **Cependant sans lieu de confrontation direct avec la direction comment pouvons-nous défendre le personnel et porter fortement nos revendications ?** De plus, la question des conditions de travail, le contexte de la fusion, la complexité globale de la situation nous paraissent propices à un front intersyndical le plus large possible.
- ❑ Le CCPN ne s'est donc pas tenu, le SNU souhaite que les deux prochains des 26 septembre et 2 octobre se déroulent dans l'intérêt de tous.

## Les revendications du SNU :

- ouverture de négociations salariales : il faut bouger les grilles du statut 2003 tout de suite au vu de l'urgence face à la baisse du pouvoir d'achat.
- renouvellement et maintien des CDD quel que soit leur motif.
- moratoire immédiat des PST pour lesquelles un débat de fond est nécessaire avant leur déploiement.
- la question des conditions de travail est plus que jamais d'actualité : dernière inquiétude l'inscription de 400 000 personnes éligibles au RSA pour lesquelles le DG n'annonce aucun moyen supplémentaire.
- arrêter le croisement des fichiers ANPE/ASSEDIC/préfecture pour vérifier, lors de l'inscription des travailleurs étrangers (hors CE), la légalité de leur situation, à leur insu et au nôtre !

**Le statut 2003 est vivant.  
La défense des salariés de l'Agence ne peut pas être bradée.  
Le SNU défendra chacun de nous et le Service Public jusqu'au bout !**